



Ecole Française de Harare  
Groupe Scolaire Jean de La Fontaine



## GUIDE PRATIQUE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE HARARE

---

Chers Parents,

Vous souhaitez rejoindre notre établissement ?

Vous désirez de plus amples informations sur nos dispositifs ?

Ce petit guide est destiné à vous présenter l'Ecole Française de Harare, vous aider à en comprendre la structure, le fonctionnement, l'organisation et les règles qui la régissent.

Il orientera vos démarches, de la préinscription au départ de votre enfant, et vous donnera toutes les informations pratiques dont vous pouvez avoir besoin avant, pendant et après la rentrée de votre enfant à l'Ecole Française de Harare.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de l'Ecole Française de Harare si vous n'avez pas trouvé vos réponses dans ce guide.

Yasmina KHELLAF  
Chef d'établissement

## **1. Structure, accueil, inscription**

- 1.1 Présentation de l'Ecole Française de Harare
- 1.2 Structure et accueil
- 1.3 L'inscription et la réinscription
- 1.4 Les réseaux et partenaires

## **2. L'organisation générale de l'Ecole Française de Harare**

- 2.1 Les rythmes
- 2.2 Des équipes au service des élèves

## **3. La pédagogie, les spécificités, les projets de l'Ecole Française de Harare**

- 3.1 La pédagogie
- 3.2 Les spécificités
- 3.3 La communication
- 3.5 L'enseignement des langues
- 3.5 L'orientation des élèves
- 3.6 Les examens, le BAC et les certifications étrangères

## **4. Les équipements**

## **5. La vie scolaire**

- 5.1 Le service de vie scolaire, les règles, la carte scolaire, les urgences
- 5.2 La restauration
- 5.3 Les activités périscolaires
- 5.4 Fonctionnement et organisation de l'établissement
- 5.5 L'association des parents d'élèves : le COVIS
- 5.6 Attribution et rôles des personnels, organigramme et liste
- 5.7 Plan de l'école
- 5.8 Formulaire et renseignements
- 5.9 Contacts et numéros utiles
  - Informations pratiques

## 1. Structure, accueil, inscription

### 1.1. Présentation de l'École Française de Harare

L'École Française de Harare, créée en 1983, propose un enseignement d'excellence favorisant l'épanouissement personnel des élèves français et étrangers. Elle accueille plus de 25 nationalités.

L'établissement appartient au réseau de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) et promeut les valeurs du respect d'autrui, de la curiosité intellectuelle et de la promotion de l'esprit critique.

De la maternelle au baccalauréat, les élèves apprennent à devenir des citoyens du monde, capables de jouer un rôle important dans l'avenir de la société. Ils sont encadrés par une équipe enseignante qualifiée, dynamique et multiculturelle.

L'École Française de Harare fait partie du réseau mondial des 500 établissements français à l'étranger.

Elle compte actuellement 14 classes, de la maternelle à la terminale, environ 208 élèves, et une équipe pédagogique, administrative et de service de plus de 25 personnes.

Situé à Vainona (Harare), dans un environnement calme et verdoyant, L'École Française de Harare a été récemment agrandie et rénovée, s'est dotée de classes de collège et d'un espace déjeuner neufs, et jouit d'une structure bien aménagée et fonctionnelle, avec des installations de qualité, adaptées à la scolarisation de tous nos élèves.

Elle accueille les élèves français ou d'autres nationalités selon les réglementations, objectifs et programmes de l'Éducation Nationale française.

Elle permet une scolarisation homogène et une garantie de réintégration dans le système scolaire français, en France ou à l'étranger. Elle prépare aux examens du DNB et du BAC.

Elle a pour mission d'accueillir et aider chaque élève à grandir harmonieusement : trouver ses repères et sa place, comprendre ce que sont les enjeux de l'école, conquérir son autonomie, acquérir des attitudes et des compétences qui lui permettront de construire ses apprentissages et s'orienter au fil des années, et à devenir un adulte responsable et épanoui.

### 1.2. Structure et accueil

Conformément aux instructions de l'Éducation Nationale, les enfants de primaire sont inscrits dans leur classe d'âge (année civile), sauf si un avis contraire figurant sur le livret scolaire de l'enfant provenant d'un établissement français homologué est fourni à l'inscription.

A partir du CP, les élèves provenant d'établissements indépendants de l'Éducation Nationale française doivent passer un examen d'entrée interne pour vérifier leur niveau d'anglais. Si besoin, les élèves bénéficient de cours de renforcement supplémentaires appelés « Français langue de scolarisation ». Une aide est également apportée aux élèves français n'ayant aucune connaissance en anglais. Elle est mise en place dans chaque niveau de classe, par petits groupes, par un professeur d'anglais spécialisé.

Notre établissement accueille les élèves de 2 ans et demi à 18 ans, français ou d'autres nationalités. Il est composé des 4 niveaux qui forment l'ensemble des cycles de l'enseignement pré-universitaire.

- L'école primaire :

- Niveau maternelle cycle 1 : PS (Petite section) 3-4 ans ; MS (Moyenne section) 4-5 ans ; GS (Grande section) 5-6 ans.

L'accueil des élèves de 2 ans et demi (Toute Petite Section) se fait sous condition de place et de propreté dans la classe de PS. Sont acceptés en TPS/ PS les enfants qui sont « propres ».

- Niveau élémentaire cycles 2 et 3 :

Cycle 2 : CP : cours préparatoire ; CE1 : cours élémentaire 1 ; CE2 : cours élémentaire 2 ; Cycle 3 : CM1 et CM2 : cours moyen 1 et 2

- Le Collège

6<sup>ème</sup> : fin du cycle 3

5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> : Cycle 4

En collège : 2 brevets blancs sont proposés chaque année

- Le Lycée

2<sup>nde</sup>, première et terminale dans les sections S (Scientifique), L (Littérature) et ES (Economique et Sociale).

Grâce à notre partenariat avec le CNED, l'Établissement français Jean de la Fontaine peut dispenser un enseignement conforme aux programmes français de l'Éducation Nationale et proposer une continuité et une cohérence des études à nos élèves du Lycée.

Cet enseignement français permet aux élèves inscrits dans notre établissement au cycle du Lycée de suivre une scolarité similaire à celle suivie par les enfants résidant en France. Les élèves bénéficient des mêmes programmes et passent les mêmes diplômes (épreuves anticipées du baccalauréat et baccalauréat).

Nous proposons des inscriptions en Seconde, Première et Terminale générales et technologiques en classe complète avec des enseignements d'exploration en Seconde et de nombreuses options en Première et Terminale L,ES et S.

Il ne s'agit pas – dans notre établissement – de proposer un simple accompagnement des élèves par des parents volontaires, comme cela se fait dans de nombreux établissements à l'étranger, mais véritablement de travailler sur les programmes dans les mêmes conditions qu'un enseignement direct et avec des spécialistes recrutés localement pour chaque matière. Ces pédagogues travaillent au Collège conventionné avec l'AEFE et suivent ainsi les plans de formation continue du personnel afin de se tenir au courant des réformes de l'Éducation nationale et de l'évolution des démarches pédagogiques.

Le chef d'Établissement dirige le lycée mais les choix pédagogiques sont pris en lien et en concertation avec l'équipe pédagogique et le coordonnateur responsable de la gestion administrative et pédagogique.

En lycée : 2 bacs blancs sont proposés chaque année

### 1.3. L'inscription et la réinscription

L'inscription des enfants se fait auprès du service des inscriptions : [admission@ef-harare.net](mailto:admission@ef-harare.net)

Tél. (+263.4) 88 22 74

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet <http://ef-harare.net> , il peut aussi être retiré directement au secrétariat, à l'accueil ou au service financier.

Inscriptions pour la rentrée de septembre : le dossier d'inscription doit être complet et remis au plus tard le 14 juillet.

Une inscription n'est définitive qu'après le règlement des frais d'inscriptions annuels.

L'ensemble des informations (tarifs, modes et moyens de paiement, dates) figure sur le règlement financier attaché au dossier d'inscription. Vous pouvez aussi contacter [secretariat@ef-harare.net](mailto:secretariat@ef-harare.net).

L'inscription en cours d'année scolaire en régime saisonnier est possible en fonction des places disponibles, le dossier d'inscription doit être complet et les frais de scolarité réglés avant l'arrivée de l'élève.

La demande d'inscription n'est valable que pour une date de rentrée précise. Vous devez impérativement vous mettre en rapport avec le secrétariat pour tout changement.

Ne sont pas possibles : l'inscription temporaire de courte durée d'un élève en deçà de 8 semaines de présence ainsi que l'inscription pour une scolarisation partielle de quelques jours par semaine.

Les règlements se font directement auprès de la comptabilité.

Les entretiens et visites préalables avec Madame la Principale se font sur rendez-vous auprès du secrétariat : [secretariat@ef-harare.net](mailto:secretariat@ef-harare.net).

A chaque fin d'année scolaire, les élèves qui continuent leur scolarité dans l'établissement doivent remplir un dossier de réinscription afin que l'administration puisse tenir ses registres à jour.

#### 1.4. Les réseaux et partenaires

L'Ecole Française de Harare travaille en partenariat avec plusieurs organisations :

- L'AEFE : Principal partenaire  
Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger partenaire/tutelle qui valide nos dispositifs, nous permet de participer aux actions du réseau (projets de zone et monde, formation des personnels, missions d'audit et conseils, soutien logistique...) et nous accorde des subventions pour l'achat d'équipements scolaires.
- L'Ambassade de France est le partenaire/relais avec les autorités zimbabwéennes et l'interface avec l'état français (sécurité, bourses...)
- L'Alliance française : partenaire sur des projets pédagogiques et évènementiels, partage de ressources et de locaux.

## 2. L'organisation générale de l'Ecole Française de Harare

### 2.1. Les rythmes

Pour les maternelles : les parents sont autorisés à entrer pour accompagner leurs enfants.

A partir du CE1, les enfants peuvent se rendre seuls dans leurs classes respectives.

Pour le primaire, les cours sont dispensés de 8h à 13h du lundi au vendredi.

A partir du CP, il y a des activités périscolaires certains après-midi.

En règle générale, les activités ont lieu le mardi et jeudi après-midi, de 14h à 16h.

Au collège, les cours sont dispensés de 8h à 16h, en fonction de l'emploi du temps des élèves.

Au lycée, les élèves suivent le CNED, accompagnés de professeurs répétiteurs de 8h à 16h en fonction de l'emploi du temps des élèves.

L'entrée et la sortie de l'école se font sur la droite de la façade par le petit portail.

Un parking surveillé est à la disposition des parents devant l'école.

Le calendrier annuel est réglementé par le ministère de l'Education Nationale et l'AEFE et est adopté chaque année par le conseil d'établissement : Voir annexe.

Le rythme hebdomadaire et l'organisation de la journée sont conformes aux instructions de l'Education Nationale et de l'AEFE.

Sauf évènement exceptionnel, l'assiduité scolaire est importante pour une scolarisation réussie et un suivi des apprentissages cohérent.

L'absence des élèves doit obligatoirement être signalée avec le motif à l'adresse suivante :

[viescolaire@ef-harare.net](mailto:viescolaire@ef-harare.net)

La scolarisation à temps partiel (certains jours de la semaine) n'est pas autorisée excepté l'accueil progressif des élèves de 2 ans et demi.

## 2.2. Des équipes au service des élèves

Une équipe pédagogique complète : professeurs des écoles, professeurs d'anglais et assistantes maternelles pour le premier degré, des professeurs dans chaque matière pour le second degré, une documentaliste coordinatrice des activités périscolaires et une surveillante générale vie scolaire.

**Tous les professeurs** sont hautement qualifiés, souvent certifiés de l'Education Nationale, et soigneusement sélectionnés.

**Le chef d'établissement** assure le pilotage pédagogique de l'établissement selon les instructions des tutelles ministérielles et la politique de l'Ecole Française de Harare.

**La surveillante générale (faisant fonction de CPE)** organise et pilote la vie scolaire et le suivi individuel des élèves du second degré.

**L'adjoint du proviseur**, poste à venir, dirige les équipes administratives (comptabilité, maintenance, sécurité) et assure la gestion matérielle de l'établissement au quotidien.

Une dizaine de **personnels de service**, de sécurité, de maintenance sont également au service de l'Ecole Française de Harare.

**L'équipe enseignante du 1<sup>er</sup> degré** se réunit régulièrement en conseil d'école sur les questions d'organisation du primaire, des classes et des enseignements, le suivi des projets pédagogiques et le suivi des élèves. Des réunions de travail annuelles communes permettent l'évaluation et la programmation des actions du projet d'établissement.

Les enseignants **bénéficient de la formation continue** organisée en regroupements sur la zone Afrique Australe. Ils sont régulièrement évalués dans le cadre d'audits pédagogiques diligentés par l'AEFE.

## 3. La pédagogie, les spécificités, les projets

### 3.1. La pédagogie à l'Ecole Française de Harare

Les objectifs de l'Ecole Française de Harare sont ambitieux et en adéquation avec les orientations stratégiques du réseau d'enseignement français à l'étranger, l'excellence et la réussite pour tous.

Nous avons initié lors des conseils pédagogiques et conseils des maîtres des axes importants de travail pour élaborer le projet d'établissement 2018-2021.

### 5 grands axes de développement ont été définis :

- Promouvoir une politique de réussite scolaire en développant l'excellence culturelle, sportive et linguistique
- Promouvoir une politique de la santé et de la citoyenneté.
- Promouvoir une politique de communication interne et externe.
- Promouvoir une politique de coopération éducative.
- Renforcer la cohérence et la continuité des apprentissages tout au long du parcours des élèves.

### 3.2. Les spécificités de l'Ecole Française de Harare

Les programmes français sont mis en œuvre de façon stricte dans le 1er degré et le 2nd degré. Cependant, notre école a dû s'adapter au contexte local afin de pouvoir attirer les Zimbabwéens et les étrangers tiers en instaurant une politique des langues. En effet, les élèves de l'Ecole française

étudient le programme Cambridge en anglais et cet enseignement représente au moins 40% du temps hebdomadaire. Nous œuvrons pour améliorer progressivement la qualité de l'enseignement bilingue dans l'établissement afin de répondre aux cahiers des charges de l'agence AEFÉ et de continuer à attirer davantage de familles anglophones.

Le programme Cambridge est dispensé à tous les élèves de l'Ecole française. à partir de 5 ans jusqu'à la fin de la scolarité primaire, CM2.

Le programme Cambridge est reconnu mondialement.

L'apprentissage précoce et renforcé de 2 langues étrangères : un dispositif bilingue français-anglais en place dès l'âge de 3 ans dans la première section de maternelle, et l'introduction dès la classe de 5ème d'une 2ème langue internationale (espagnol).

➔ *Les élèves à besoin particulier.*

*Nous sommes très attentifs aux élèves à besoin éducatif particulier. Grâce au PAP, nous proposons, notamment aux enfants dyslexiques, des aménagements pédagogiques.*

*Nous privilégions aussi les rencontres avec les différents acteurs tels qu'orthophoniste, docteur, parents d'élèves...*

*Des APC (activités pédagogiques complémentaires) sont aussi proposées aux élèves qui présentent des fragilités scolaires. Elles ont lieu par petits groupes. Il est prévu, à partir de cette année, de mettre en place de manière régulière, à raison d'une fois toutes les 6 semaines, une équipe pour suivre les élèves fragiles et constater leurs progressions et aménager d'autres types de remédiations si cela s'avère nécessaire.*

### 3.3. La communication à l'Ecole française. de Harare

- **La communication interne :**

L'Ecole française attache une attention toute particulière à sa communication. Nous sommes tous conscients qu'elle est « vectrice » de l'attractivité de l'école. Dès septembre 2016, nous avons engagé un processus de communication afin que les familles et les enfants puissent connaître un peu mieux leur école.

Pour la communication interne nous avons mis en place PRONOTE (application qui assure une interface entre les différents acteurs du monde éducatif). Chaque acteur a son propre identifiant et mot de passe afin de se connecter à cette application. On y trouve une multitude d'information sur l'école, contenu pédagogique des enseignants, travail à faire, suivi des absences, suivi des résultats scolaires, et aussi toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement, sous forme de messages écrits ou de planning prévisionnel. L'usage du numérique aide les parents à accompagner la scolarité de leurs enfants, à simplifier les démarches administratives, à garantir à tous l'accessibilité de l'école.

Des réunions sont organisées entre les enseignants et les parents pour rendre compte du travail des enfants et de leurs progressions durant l'année scolaire.

De plus, des réunions d'informations sont aussi organisées pour donner des éléments aux parents concernant les nouveautés dans le système éducatif français.

Nous préparons pour chaque rentrée une lettre aux parents que nous postons sur le site du collège et sur Facebook.

Elle donne la feuille de route pour l'année scolaire.

Cet aspect communicatif nous est très cher à l'Ecole française, nous tenons à la continuité du service public lorsque les parents, notamment français, regagneront la France. Plus la communication est simple et transparente, meilleur est le lien de confiance créé entre les familles et l'école.

- **La Communication externe :**

Elle passe par différents canaux, tels que la page Facebook et le site du collège. Le site internet donne de la visibilité aux actions et projets menés dans l'établissement. Le but est de donner envie aux enfants de rester dans l'Ecole française, de s'y approprier les lieux et le fonctionnement.

Sur le plan national, nous souhaitons aussi attirer un public d'élèves zimbabwéens en leur donnant envie de nous rejoindre. Nous postons régulièrement sur le site du collège et sur la page FB des photos, images, textes qui racontent notre école au quotidien.

La documentaliste de l'établissement a en charge la page Facebook de l'établissement où elle y publie des événements, des actualités sur l'Ecole française.

Nous montrons à travers ces médias tous les projets mis en place pour porter chacun des élèves vers l'excellence. Nos travaux sont généralement traduits en anglais afin de viser un plus large public. Nous participons également à des foires organisées par les autorités locales pour présenter les différentes écoles disponibles au Zimbabwe.

En règle générale, nous faisons équipe avec l'Alliance française de Harare pour présenter notre savoir-faire et ce qui nous différencie des différentes écoles. Nous mettons souvent en avant la diversité des publics, le vivre ensemble, la tolérance, la solidarité qui font de l'Ecole française, une école unique où il fait bon vivre.

Nous organisons deux spectacles à l'Ecole française, à Noël et en fin d'année. Cela permet de présenter aux parents toutes les activités périscolaires sous forme de spectacle. (Spectacle, hip hop, zumba, chants, judo, gymnastique...).

Un de nos engagements à l'Ecole française est de permettre à celle-ci d'exister tant sur la scène nationale qu'internationale.

Nous avons participé à de nombreux concours initiés par l'AEFE qui ont permis de mieux connaître notre école et, par ricochet, le Zimbabwe.

### 3.4. L'enseignement des langues

L'Ecole française évolue dans un milieu anglophone. Il apparaît donc comme une nécessité que les enseignements en anglais soient certifiés.

Nous scolarisons de nombreux enfants locaux dont la langue maternelle est le plus souvent l'anglais. L'Ecole française a mis en place, au niveau du Primaire, une politique des langues sanctionnée par des certifications. Ce projet s'inscrit pleinement dans le plan d'orientation stratégique voulu par l'AEFE :

- Développer l'offre de certifications dans les langues des pays d'accueil.
- Inciter les établissements à développer pour toutes les autres langues des partenariats avec des instituts culturels qui certifient ces langues (Cambridge).

Notre établissement s'inscrit pleinement dans cette démarche.

Les élèves passent des examens type « Cambridge Checkpoint exam » en fin d'année scolaire pour les CM2 et les 6ème. Nous travaillons en étroite collaboration avec le British Council pour la mise en



place de la certification « Cambridge Primary » à l'échelle de l'école Primaire. Nous souhaitons aussi développer les capacités langagières en anglais pour nos élèves français afin qu'ils atteignent au minimum le niveau A2 du CECRL en fin de Cycle 3.

### 3.5. L'orientation des élèves

Compte tenu du très petit nombre d'élèves en lycée, c'est le chef d'établissement qui prend en charge l'orientation des élèves.

En règle générale, il y a concertation avec le professeur principal de la classe afin de travailler avec le lycéen son projet d'orientation, en pleine connaissance du dossier.

Des rencontres régulières sont organisées avec les élèves de Terminale pour consulter le contenu des liens ONISEP afin de collecter le maximum d'informations. Des intervenants extérieurs (universités étrangères) viennent présenter leur université (Canada, France...). Des réunions invitant les parents d'élèves sont tenues pour expliquer les perspectives d'avenir en France. Intervention de Campus France auprès des parents d'élèves.

Les inscriptions aux universités françaises se font via l'application Parcoursup. Le chef d'établissement gère cette application, accompagnée du candidat.

Il n'y a pas d'association d'anciens élèves pour le moment, néanmoins nous travaillons à en créer une.

### 3.6. Les examens, le BAC et les certifications étrangères

L'Ecole Française de Harare prépare aux examens du DNB (diplôme national du brevet) passé en fin de classe de 3ème à l'Ecole Française de Harare, et du Baccalauréat dans les séries S (scientifique), L (littéraire) et ES (économique et sociale) passé à Johannesburg.

Les élèves bénéficient d'une solide préparation sur le cycle terminal (classes de première et terminale) avec un encadrement de proximité de la part de l'équipe enseignante, des petits groupes de travail, une aide et une attention particulières envers les élèves les plus fragiles, et des enrichissements pour les élèves performants et ambitieux ; un dispositif qui conduit depuis plusieurs années à un très fort taux de réussite à l'examen du BAC, avec un fort pourcentage de mentions.

## 4. Les équipements

L'Ecole Française de Harare dispose de locaux spacieux, fonctionnels, aux normes de sécurité exigeantes et adaptés aux besoins de l'ensemble des élèves, des plus petits aux jeunes adultes.

Outre les salles de classe spécifiquement aménagées et équipées (ordinateurs, vidéo projecteurs, matériel éducatif, livres) dont ils disposent, les élèves bénéficient également de salles spécialisées.

Une école maternelle, sécurisée, et très équipée : 3 salles de classe, un jardin, un terrain de jeux et un préau.

- Un gymnase couvert et équipé. Des vestiaires.
- Une piscine, un terrain de sports et un terrain de football.
- Une bibliothèque française comprenant de nombreux ouvrages et une bibliothèque anglaise.
- Une salle informatique.
- Une salle de sciences.
- Une salle de musique et d'art.
- Une salle des professeurs.
- Un espace restauration scolaire.
- Des espaces récréatifs.

## 5. La vie scolaire

### 5.1. Le service de vie scolaire, les règles, la carte scolaire

Le **service de vie scolaire** comprend une Surveillante générale et une surveillante, recrutée à temps partiel.

Elle a pour mission d'organiser et de contrôler les moments de vie et les mouvements d'élèves en dehors des temps de cours : les entrées et sorties des élèves ; le contrôle et la gestion des retards et absences ; l'encadrement des moments de récréation, de restauration des élèves ; la gestion et les flux d'élèves lors des activités extra scolaires; les retenues; la gestion des casiers ; le respect des règles générales et de la discipline dans l'établissement conformément au règlement intérieur de l'école.

Le règlement intérieur a pour but l'exercice des devoirs et des droits des membres de la communauté scolaire selon les principes de laïcité, neutralité, tolérance et respect d'autrui, et des biens de la collectivité.

**Ce règlement doit être signé chaque début d'année par les parents.**

L'application PRONOTE assure la liaison entre l'école et la famille.

Les absences doivent être justifiées par un courriel auprès de la vie scolaire pour l'ensemble des élèves. Les retards doivent être justifiés à la vie scolaire par les élèves du secondaire (Cf. **règlement intérieur**)

A chaque rentrée de septembre, une **carte scolaire** à usage personnel sera remise à chaque élève. Sur cette carte figureront le nom de l'élève, sa photo, sa classe et tout ce qui est du ressort de son identité.

Cette carte scolaire devra impérativement rester dans le cartable de l'élève et doit pouvoir être présentée si nécessaire lors de l'entrée de l'élève dans l'établissement.

Au verso de la carte scolaire sera oblitérée la validation de chaque période de l'année, à savoir 3 trimestres.

A chaque début d'année scolaire, les responsables légaux de l'enfant remplissent un formulaire qui servira, le cas échéant, en cas d'accident ou d'une urgence nécessitant des soins médicaux.

Pour assurer le transport de l'enfant à l'hôpital (choisi par les parents, en début d'année scolaire), l'Ecole contactera en priorité la société d'ambulances « Mars » et, en cas de non-disponibilité de celle-ci, la société d'ambulances « ACE ».

Les parents seront tenus de payer les factures consécutives au transport et à l'hospitalisation. Puis, uniquement sur présentation des factures, l'assurance de l'Ecole prendra à sa charge une partie des frais du transport et de l'hospitalisation de l'enfant.

- ➔ Chaque élève du secondaire dispose d'un casier personnel fermé.
- ➔ L'utilisation du téléphone portable par les élèves dans l'enceinte de l'école est **interdite**.

### 5.2. La restauration

Les élèves déjeunent sur place, le repas du midi doit être fourni par la famille.

Deux possibilités sont proposées :

- L'élève apporte une boîte repas sur laquelle sont inscrits son nom et sa classe et la remet à la cuisine en arrivant.

- Préparation à la maison et dépose avant l'heure du déjeuner auprès des agents de sécurité à l'extérieur avec le nom et la classe de l'enfant sur la boîte.

L'eau est fournie et les enfants sont encadrés dans notre espace de restauration par le personnel de vie scolaire durant la pause repas.

Le goûter du matin doit être fourni par la famille selon les règles de diététique et d'équilibre.

Le questionnaire de santé qui figure sur le dossier d'inscription fournit des renseignements précieux et essentiels sur la santé des enfants. Il doit être dûment complété.

Il est impératif que l'un des parents soit en permanence joignable pour une meilleure prise en charge des enfants en cas de problème de santé à l'école.

En cas d'accident, l'enfant est transporté à l'hôpital le plus adéquat.

Un protocole est remis à la rentrée. Chaque parent devra y indiquer le nom de l'hôpital choisi en cas d'accident.

Absences et maladies : les enfants malades ne doivent pas venir à l'école (risque de contagion, inconfort, fièvre...). Si l'enfant a de la fièvre, c'est souvent signe d'une maladie contagieuse. En ne l'envoyant pas à l'école, cela limitera sa propagation.

Les élèves sont incités à se servir tout au long de la journée en eau fraîche aux distributeurs de boissons.

### 5.3. Les activités périscolaires

Les activités périscolaires sont proposées aux élèves à partir du CP deux après-midi, après la classe.

De nature sportive, artistique, culturelle ou linguistique, elles sont prises en charge par des intervenants extérieurs et parfois des membres du personnel de l'Ecole Française de Harare. D'une durée d'une heure à 1h30, elles sont organisées en 2 sessions de 13 à 14 semaines.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur cette offre, la liste des activités périscolaires, les procédures d'inscriptions, et les tarifs, sur le site internet dans la rubrique « activités périscolaires ».

Quelques pôles d'excellence : la natation, le touch rugby, le tennis, le jardinage, la zumba, le hip hop, le basket, le théâtre, la chorale, les marimbas, l'athlétisme, arts plastiques et le foot. (Judo, karaté, poterie)

### 5.4. Fonctionnement et organisation de l'établissement

- **Le conseil d'école**

Il se réunit 3 fois par an. Il traite de sujets décisifs à la vie pédagogique et éducative de l'école maternelle et primaire.

- **Le conseil d'établissement :**

Il se réunit 3 fois par an et suit strictement les directives de la circulaire AEFÉ/1990 du 24 août 2015. Tous les points importants concernant les modalités d'organisation de la pédagogie et de l'action éducative dans l'établissement sont à l'ordre du jour.

- **Le Conseil pédagogique :**

Il se réunit 3 fois par an, l'ensemble des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré y est convié (compte tenu de la taille de l'établissement). Nous y traitons tous les sujets d'actualité relative au collège ainsi que la mise en place de la réforme du collège.

- **Le comité de gestion :**

L'association des parents d'élèves de l'Ecole française d'Harare est dirigée au quotidien par un comité de gestion élu par l'assemblée générale.

Il y a 2 moments forts dans l'année scolaire où le comité de gestion, fin octobre ou début novembre, rend compte du bilan financier de l'année précédente et présente le budget rectificatif pour l'année scolaire en cours. Budget qui a été présenté en fin d'année scolaire avec le bilan pédagogique du chef d'établissement.

Le comité de gestion de l'Ecole française de Harare compte 5 membres élus pour 2 ans par l'assemblée générale annuelle des parents d'élèves. Ce comité de gestion compte 2 membres de droit qui ont un pouvoir consultatif : L'Ambassadeur de France au Zimbabwe et le conseiller culturel. Le chef d'établissement est membre de droit mais n'a qu'un pouvoir consultatif. Le comité de gestion de l'Ecole française de Harare gère tous les dossiers relatifs au fonctionnement de l'association :

- Il gère les finances de l'école, il décide des investissements. Il décide des droits d'inscription et des frais de scolarité.
- Il gère les moyens financiers et matériels de l'établissement.
- Il gère toute la politique des ressources humaines de l'école.

- **Les relations avec la Direction et l'équipe enseignante :**

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec les enseignants pour parler des progrès, ou des difficultés que votre enfant peut rencontrer, pour faire le point, ou pour toute interrogation. Le chef d'établissement, Mme KHELLAF vous recevra seulement sur rendez-vous.

Pour les questions plus générales, merci de vous adresser au secrétariat.

#### 5.5. L'association des parents d'élèves : le COVIS

Le COVIS est un groupe de représentants de parents d'élèves qui participent à la vie festive de l'Ecole française.

Les actions du COVIS :

- Participer à l'organisation de la fête de l'école de fin d'année.
- Participer à l'organisation de la fête de l'école de Noël.
- Récolter des fonds pour financer des sorties scolaires (vente de gâteaux, vide grenier, etc.)

#### 5.6. Attribution et rôles des personnels, organigramme et liste

- **Attribution et rôles des personnels**

**Le chef d'établissement** : pilote les équipes et assume l'entière responsabilité pédagogique de l'établissement, veille, au côté du comité de gestion, à la bonne marche de l'établissement et au respect de la réglementation des organismes de tutelle. Il décide des admissions.

**L'adjoint du proviseur**, poste à venir, dirige les équipes administratives (comptabilité, maintenance, sécurité) et assure la gestion matérielle de l'établissement au quotidien.

**Le professeur** : enseigne selon les réglementations et programmes de l'Education Nationale française et les recommandations de l'AEFE. Il est souvent un membre du personnel détaché du Ministère de l'Education Nationale.

**La surveillante générale** : organise tous les aspects inhérents à la vie scolaire et fait appliquer les règles de discipline.

**La secrétaire, responsable des inscriptions** : procède aux inscriptions et aux démarches administratives usuelles et relatives au personnel, communique avec les familles, répond au téléphone, dirige les appels, assure la permanence du standard, renseigne les familles.

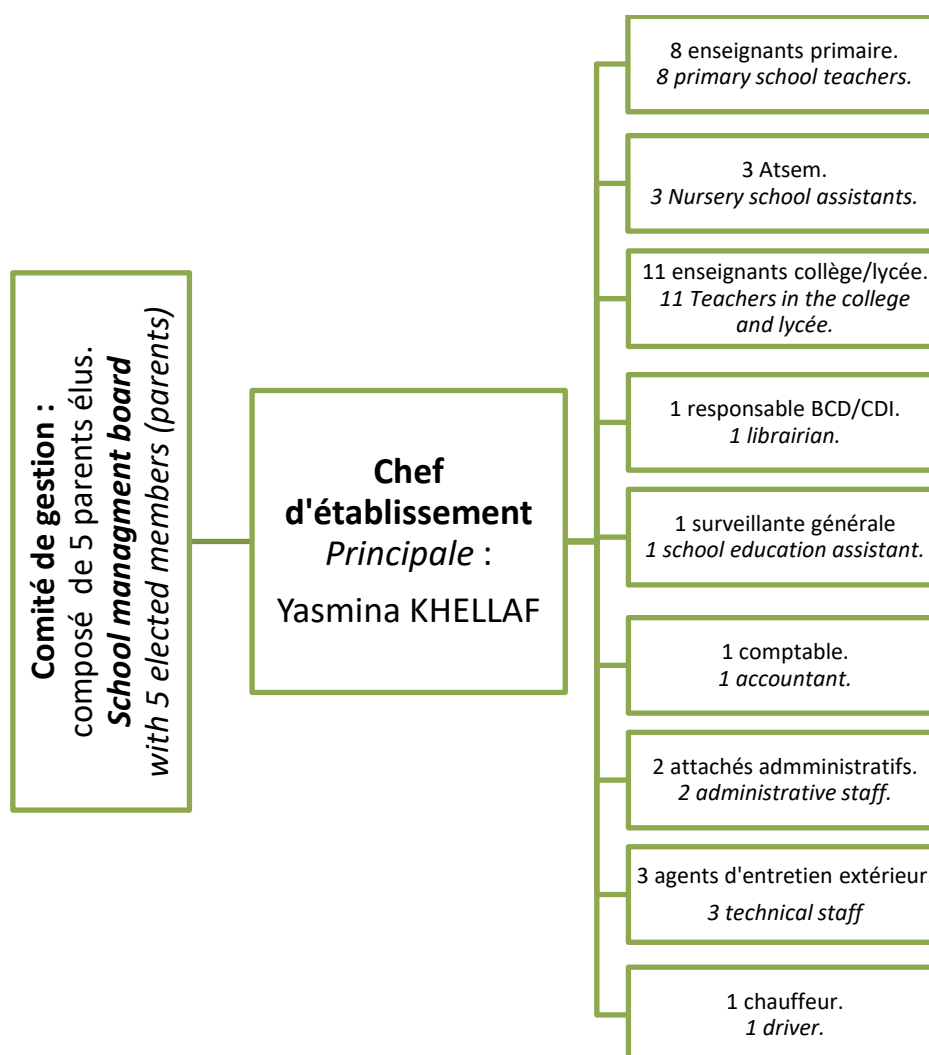
**Le professeur documentaliste** : anime la BCD-CDI, reçoit les élèves, les dirige et les conseille sur les ouvrages, gère le stock de livres, effectue les commandes et organise les activités périscolaires.

**Le comptable** : procède aux encaissements, et règle les factures.

**L'assistante maternelle (ATSEM)** : assiste le professeur de maternelle dans l'encadrement des élèves, la préparation de la classe, les ateliers.

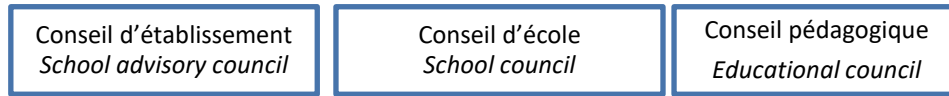
**Le coursier, les gardiens, les dames de service, les jardiniers** : participent également et activement au bien-être et à la sécurité des enfants.

- Organigramme



**Les instances de l'École française de Harare**

**The authorities of the French School**



**Autres intervenants :**

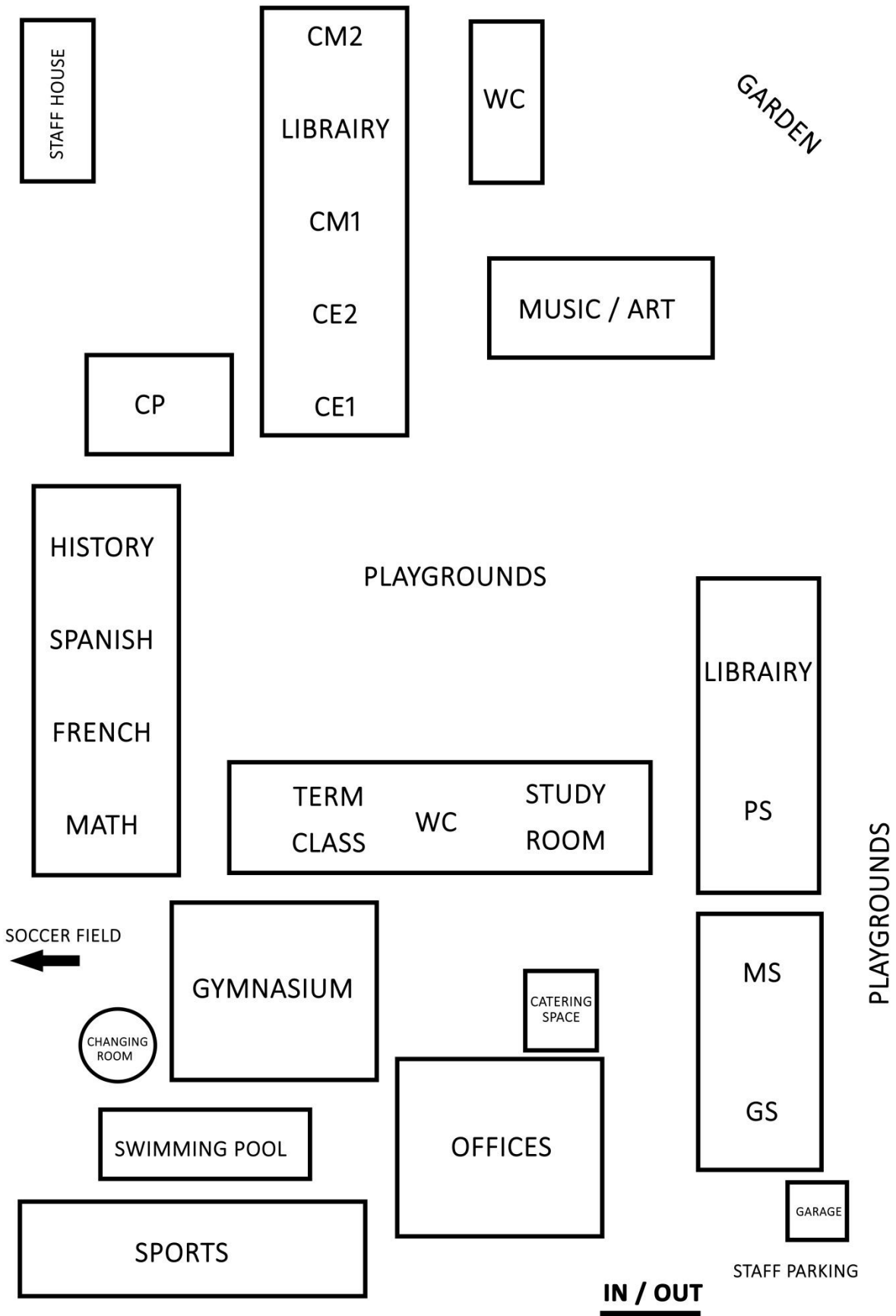
**Other stakeholders:**



- **Liste du personnel**

Voir annexe.

[5.7. Le plan de l'école](#)



5.8. Formulaires et renseignements

**Dossier d'inscription** : Il est indispensable à l'inscription de votre enfant, et doit être retourné complet avec l'ensemble des pièces avant l'arrivée de l'élève dans l'établissement.

Le dossier d'inscription est disponible au secrétariat et téléchargeable sur notre site internet.

**Dossier de réinscription** : Il est à remplir chaque année en juin afin de mettre les données de votre enfant à jour.

**La préinscription** : se fait en remplissant tout ou partie du dossier d'inscription et en le retournant au secrétariat.

L'ensemble des rubriques du dossier d'inscription doit être renseigné :

- Questionnaire de santé et conditions d'administration de médicaments
- Formulaire en cas d'urgence
- Autorisation de sorties au collège, de prise de vue
- Personnes habilitées à récupérer l'enfant

Tout changement de données en cours d'année doit être signalé à :  
secretariat@ef-harare.net

D'autres formulaires ou documents vous seront communiqués dans le courant de l'année comme :

- Autorisation pour les sorties scolaires à la journée
- Autorisation pour la participation aux tournois sportifs
- Autorisation de donner vos coordonnées aux délégués de parents

Absence des parents : si vous devez vous absenter (les 2 parents) et confier vos enfants à des adultes tiers, l'établissement doit détenir un document signé des deux parents donnant pouvoir à la famille d'accueil en cas d'accident (courriel ou cahier de liaison).

## 5.9. Contacts et numéros utiles

Tél. (+263.4) 88 22 74

Fax : 851306

Cell. : 0773439025

Site internet : <http://www.ef-harare.net/>

Page Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/Ecole-francaise-de-Harare-1501660953450774/>

Chef d'établissement : [principal.harare.efh@aefe.fr](mailto:principal.harare.efh@aefe.fr)

Comptable : [compta@ef-harare.net](mailto:compta@ef-harare.net)

Secrétariat - Service des inscriptions : [admission@ef-harare.net](mailto:admission@ef-harare.net)

Absences : prévenir par mail à : [secretariat@ef-harare.net](mailto:secretariat@ef-harare.net)

Vie scolaire : [viescolaire@ef-harare.net](mailto:viescolaire@ef-harare.net)

Comité de gestion : [cg@ef-harare.net](mailto:cg@ef-harare.net)

Conseil d'établissement : [ce@ef-harare.net](mailto:ce@ef-harare.net)

Comité des fêtes : [cf@ef-harare.net](mailto:cf@ef-harare.net)

Ambassade de France : <https://zw.ambafrance.org/>

Alliance française : <https://www.afzim.org/harare/>

Guide de l'Ecole Française de Harare : Disponible en 2 langues au secrétariat.



## Informations pratiques

**Vêtements** : Préférez des vêtements confortables, pratiques et non fragiles (évités les bretelles, les boutons pour les plus jeunes), des chaussures fermées à l'arrière (y compris sandales) pour courir aisément, et à bandes Velcro si possible (facile à enlever et à remettre). Evitez le plus possible les tongs.

**Cartable** : Chaque élève devra se munir d'un sac ou petit cartable pouvant contenir un format A4. Préférez le sac à dos.

**Fournitures scolaires** : Les élèves doivent être munis de quelques fournitures personnelles dont la liste est communiquée aux parents et disponible sur le site internet.

**Objets perdus, trouvés** : A déposer ou réclamer à la vie scolaire.

**Objets personnels** : Les jeux, jouets et bijoux personnels ne sont pas les bienvenus à l'école. Il est souhaitable que les affaires soient marquées au nom de l'enfant.

**Casquette** : L'utilisation en est fortement préconisée pour les moments de plein air.

**Sécurité aux abords de l'Ecole Française de Harare** : Les consignes de sécurité données par nos personnels aux abords de l'école doivent être strictement respectées de tous afin de garantir la protection de nos élèves.

**Assurance scolaire** : prise en charge par l'école.

**Horaire** : Les parents sont invités à respecter les horaires d'arrivée des élèves à l'école afin de ne pas perturber les classes.